

Nous consommons trop... de foncier !!!



Nous sommes la **première région consommatrice d'espaces naturels, agricoles et forestiers**. Entre 2009 et 2015, la région Nouvelle-Aquitaine **a perdu 40 500 hectares** d'espaces naturels, agricoles et forestiers, soit l'équivalent de **16 terrains de football par jour**.

L'attractivité de la région n'explique pas tout : notre manière d'habiter le territoire est également en cause.

Sans agriculture, pas de nourriture !



L'artificialisation s'est effectuée, en premier lieu, aux dépens des sols agricoles, et notamment des terres les plus productives.

Réserver du foncier pour l'activité agricole est une nécessité vitale, pour aujourd'hui et pour les générations futures.

→ **Rapport : p. 65** et suivantes



Sols menacés, l'humanité en danger !

Notre « modèle » de consommation foncière sans limite n'est pas soutenable dans la durée.

L'artificialisation impacte fortement l'environnement (perte de biodiversité), mais nous prive également des services rendus par les sols : régulation du climat, des crues, de la qualité de l'eau ou de l'air...

→ **Rapport : p. 59** et suivantes

Manque de place ou manque de volonté ?



La vacance de logements et la vacance commerciale s'accélèrent, sous l'effet de la perte de vitesse de nombreux centres-villes et centres-bourgs. Parallèlement, l'habitat pavillonnaire périurbain s'est fortement développé.

Avec 290 000 logements vacants, la Nouvelle-Aquitaine se place au 4^e rang des régions au plus fort taux de vacance.

→ **Rapport : p. 53** et suivantes

Plus loin, plus coûteux, plus isolé, plus exclu !

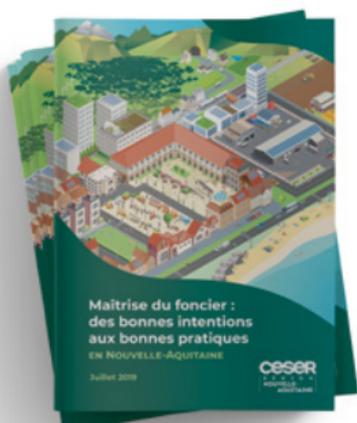


L'étalement urbain n'a pas qu'un impact environnemental ; il a aussi un coût économique et social important.

- Pour la collectivité, qui doit aménager et entretenir voirie, réseaux...
- Pour les habitants, contraints à des déplacements plus coûteux, et plus vulnérables à l'augmentation des prix des carburants.

Il est urgent d'agir !

16 propositions pour changer la manière de penser l'aménagement du territoire



Dans son rapport, le CESER :

- pose le diagnostic de la consommation d'espace dans la région et de ses principaux déterminants ;
- propose les bases d'un modèle de gestion économe de l'espace :
- identifie les leviers d'actions à mobiliser.

Éviter, sinon réduire, au pire compenser l'artificialisation

Il est urgent d'agir ! Tous les outils techniques et réglementaires existent, des initiatives vertueuses donnent l'exemple dans les territoires, il faut maintenant une volonté politique pour changer le modèle de développement de nos territoires.

Toutes ces propositions sont accessibles à l'adresse :
<https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/publication>

Le rapport et son abstract sont disponibles sur le site internet du CESER ou envoyés gratuitement, sur simple demande, à l'adresse : contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr